

## **ASSEMBLEE GENERALE**

**BTK Leasing**

**«Ex –AIL-»**

**Siège Social : 11, rue Hédi Nourira 1001 Tunis**

Les actionnaires de la société BTK Leasing sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 06 avril 2026 à 10 heures du matin au siège de la société 11 Rue Hédi Nourira 1001, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité et les états financiers relatifs à l'exercice 2025.
2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2025.
3. Approbation des états financiers et du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité relatifs à l'exercice 2025.
4. Approbation des conventions visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et les articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48, mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.
5. Affectation des résultats de l'exercice 2025
6. Quitus aux administrateurs
7. Approbation de la décision du Conseil d'administration du 03 décembre 2025, relative à la conclusion d'un financement sous forme de Wakala bel Isthithmar auprès de la Banque Zitouna
8. Fixation des jetons de présence
9. Autorisation d'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires
10. Délégation de pouvoir pour accomplissement des formalités légales de publicité

Tous les documents afférents à cette Assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société.

## PROJET DE RESOLUTIONS AGO

### BTK LEASING

«Ex –AIL-»

Siège social : 11, rue Hédi Nourira 1001 Tunis

**Projet des résolutions qui sera soumis à l’approbation de l’assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 6 avril 2026.**

#### **Première Résolution :**

L’Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d’Administration sur l’activité de la société et des rapports des Commissaires aux Comptes sur l’exercice 2025, approuve le rapport d’activité du conseil d’administration de l’exercice 2025 et les états financiers de l’exercice clos le 31 décembre 2025 tel que présentés.

Cette résolution mise aux voix, a été adoptée à .....

#### **Deuxième Résolution :**

L’Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux opérations régies par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et de l’article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, prend acte dudit rapport et approuve dans leur intégralité et sans réserve les opérations relatives aux conventions règlementées qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix, a été adoptée à .....

#### **Troisième Résolution :**

L’Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d’Administration pour affecter le résultat bénéficiaire de l’exercice clos le 31/12/2025 comme suit (en dinars) :

<b>Rubrique</b>	<b>Montant en TND</b>
Résultat bénéficiaire - Exercice 2025	6 010 083
Report à nouveau sur les exercices antérieurs	3 526 374
<b>Bénéfice disponible (1)</b>	<b>9 536 457</b>
(-) Dotation fonds social	-150 000
(-) Réserves spéciales de réinvestissement exonéré	-6 000 000
<b>Bénéfice disponible (2)</b>	<b>3 386 457</b>
(-) Dividendes à distribuer	-1 000 000
<b>Résultats reportés 2025</b>	<b>2 386 457</b>

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des dividendes à distribuer à 0,400 dinars par action soit un montant total de 1 000 000 dinars

**Quatrième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la date de paiement des dividendes pour le .....  
Cette résolution mise aux voix, a été adoptée à .....

**Cinquième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion du 1er janvier au 31 décembre 2025.  
Cette résolution mise aux voix a été adoptée à .....

**Sixième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'accorder aux membres du Conseil d'Administration des jetons de présences au titre de l'exercice 2025 pour un montant total brut de 183 mille dinars et délègue au Conseil d'administration le pouvoir de les répartir.  
Cette résolution mise aux voix a été adoptée à .....

**Septième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la décision du Conseil d'administration du 03 décembre 2025, relative à la conclusion par la BTK Leasing d'un financement sous forme de Wakala bel Isthithmar auprès de la Banque Zitouna, d'un montant de 20 millions de dinars, remboursable sur une durée de 5 ans au taux fixe égal à l'équivalent de TMM +1,8%  
Cette résolution mise aux voix a été adoptée à .....

**Huitième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, autorise l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés en une ou plusieurs tranches d'un montant maximum de 200 Millions de dinars à compter de la date de la présente Assemblée Générale Ordinaire et ce jusqu'au 31 décembre 2027.  
L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions pour chaque émission d'emprunt obligataire.  
Cette résolution mise aux voix a été adoptée à .....

**Neuvième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la société, ou à son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales d'enregistrement, de dépôts et de publication nécessaires.  
Cette résolution mise aux voix a été adoptée l'unanimité.